



La Filière du Progrès

Bulletin d'information du Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles

N° 01 / Septembre 2007



Analyse de la campagne
cacaoyère 2005-2006

Echo des filières

Activités du FIRCA

DOSSIER

Le FIRCA
et les filières
agricoles

Acte 1
La Filière Hévéa

Entretien Exclusif avec le Président de l'APROMAC

Editorial

L'édifice se construit pierre après pierre, avec le concours de tous....

“Mieux vaut allumer une chandelle que de maudire l’obscurité”, dit un proverbe de l’Afrique profonde.

En relisant ce jour la lettre n° NAV/221/SG du 19 août 2004 du Secrétaire Général de l’APROMAC, je me souviens encore de cette simple phrase si lourde de symbole et d’espérance : “Je vous prie de trouver ci – joint une série de sept chèques d’un montant de 54.957.657 Francs CFA, représentant les cotisations destinées au FIRCA, provenant des redevables légaux CCP, SAIBE, SOGB et HEVETEC”.

Depuis cette date jusqu’à juillet 2007, soit en trois années, le FIRCA a consolidé la mobilisation des cotisations professionnelles dans le cadre du nouveau mécanisme de financement de la “filiale du progrès”, mis en place par l’Etat et la profession agricole pour contribuer à l’accroissement de la production agricole, l’amélioration de la productivité et l’augmentation des revenus des producteurs agricoles.

Le chemin est encore long et semé d’embûches pour arriver à mobiliser annuellement des ressources internes suffisantes, soutenues par des contributions extérieures, en vue de consolider le financement des programmes de génération de technologies nouvelles, de transfert et de diffusion de ces technologies dans le milieu et de professionnalisation des producteurs agricoles et de leurs organisations. Mais, c’est en “commençant par ramasser des petites brindilles qu’on finit par faire un grand feu”...

La Filière Hévéa joue à ce niveau un véritable rôle de pionnier du nouveau schéma de financement du développement agricole par l’engagement de ses dirigeants, la mobilisation des cotisations professionnelles, le soutien des sociétés agro industrielles qui sont les redevables légaux du secteur, l’étendue des programmes mis en œuvre touchant l’ensemble des guichets (recherche appliquée, conseil agricole, renforcement des capacités des OPA, etc.).

Elle représente pour le FIRCA un modèle pour toutes les autres filières. Il est légitime que ce premier numéro, qui fait suite au lancement du Bulletin d’informations du FIRCA, soit consacré à cette filiale porteuse d’espoir pour l’agriculture ivoirienne.


La Filière Café Cacao, grâce à laquelle le FIRCA réalise en grande partie son fonctionnement quotidien est très attendue sur le financement de ses programmes propres et de la solidarité.

Les questions de développement sont avant tout et surtout des choix politiques, la technique se mettant alors au service d’un projet et d’une vision d’avenir. Le FIRCA se veut un instrument au service d’un projet de développement agricole permettant au producteur ivoirien de vivre des fruits de son travail. C’est pourquoi, notre institution accorde une grande importance au dialogue dans la définition des priorités de développement des producteurs et opérateurs agricoles et de l’Etat.

Ce dialogue permanent qui se veut vrai et authentique passe nécessairement par l’écoute attentive des filières, par les pulsions du marché et les politiques de prix aux producteurs, par une approche participative sur les programmes mis en œuvre et la restitution des résultats aux producteurs, par la prise en compte des préoccupations d’intérêt mondial à travers les comptes rendus de lecture, etc.

Ce numéro de “La Filière du Progrès” fait des incursions sur toutes ces questions, sans oublier la question centrale de la femme dans notre institution. Nous voulons vivre encore avec vous, à travers ce numéro, le sentiment profond qui anime toute l’équipe du FIRCA, à savoir : “construire un système crédible et efficient de financement du progrès dans l’agriculture ivoirienne”.

Bonne lecture à tous.



Dr. Pierre Achah ANGUIMAN

Sommaire

A la Une

- 4** Dossier: le FIRCA et les filières agricoles

Contributions

- 8** Analyse de la campagne cacaoyère 2005 / 2006

Echo des filières

- 12** Sommet mondial de l'Hévéa
L'ANOPACI fait la promotion du SIM
- 13** Lutte contre le VIH/SIDA: les filières élaborent des stratégies

Activités du FIRCA

- 14** Le FIRCA participe au 20^{ème} anniversaire du CORAF
Atelier de restitution des résultats de l'évaluation de l'encadrement des producteurs de mangue
- 15** 4^{ème} Assemblée Générale Ordinaire du FIRCA
Restitution annuelle des contrats d'assistance technique au profit des planteurs de palmier à huile

Lu pour vous

- 16** Le plus fondamental des droits de l'homme, c'est le droit à l'alimentation
- 17** La transformation des produits est un impératif pour l'Afrique
- 18** La facture du riz sera salée pour l'Afrique

Réflexions internes

- 19** Femme et Cadre d'Entreprise: un pari gagnant

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Dr. ANGNIMAN Ackah
Pierre

REDACTEUR EN CHEF

N'DA Serge-Aimé

COMITE DE LECTURE

Dr. OSSENI Bouraïma
LORNG Jean-Paul
N'DA Serge-Aimé
N'DIAYE Oumar

CONTACTS

TEL: (225) 22 52 81 81
FAX : (225) 22 52 81 87
Email : firca@firca.ci

SITE Web: www.firca.ci
01 BP 3726 Abidjan 01
Cocody, 2 plateaux, 7^{ème}
Tranche.

Dépôt légal N°8270
du 1er Août 2007

Acte 1: La Filière Hévéa

Entretien avec le Président de l'APROMAC

La Filière du Progrès : Pouvez-vous nous faire une brève présentation de l'APROMAC ?

Fulgence KOFFI: L'APROMAC (l'Association des Producteurs et Manufacturiers de Caoutchouc) a été créée en 1975, et est devenue l'Association des Professionnels de Caoutchouc Naturel de Côte d'Ivoire à la faveur de la révision des statuts en 2000. Mais nous avons conservé le sigle « APROMAC ».

L'APROMAC regroupe en son sein des membres titulaires, des membres associés et des membres d'honneur, personnes physiques ou morales.

Je ne vous mentionnerai, pour ne pas trop m'étendre, que les membres titulaires composés de :

- ◆ Producteurs - usiniers de caoutchouc naturel (CCP, CHC, IDH, SAPH, SAIBE, SOGB, TRCI)
- ◆ Organisations de planteurs (APROCANCI et OPCN).
- ◆ Industriels transformant le caoutchouc naturel (HEVETEC)
- ◆ Manufacturiers transformant le caoutchouc naturel en produits finis
- ◆ Institutions ou sociétés ayant pour objet la recherche (CNRA et HEVEGO).

Pour continuer je voudrais vous donner tout de même l'objet de notre association qui est de représenter et de défendre les intérêts de la profession.

Nous essayons d'apporter les solutions aux problèmes de notre filière, qu'ils soient financiers, économiques, techniques et stratégiques, etc.

Je précise que l'idée est venue de Monsieur Jean-Baptiste AMETHIER, Président de la SAPH à cette époque.

La FP : Quel est l'état actuel de la Filière Hévéa ?

FK: La filière hévéa dans son ensemble connaît une progression remarquable depuis ces dernières années. En témoignent l'évolution de la production des 4 dernières années de caoutchouc sec:

2003 : 124 502 tonnes

2004: 142 968 tonnes

2005: 163 000 tonnes

2006: 183 000 tonnes.

Les sociétés agricoles ont amélioré en permanence leurs outils de production après le désengagement de l'Etat et la privatisation survenus en 1994. Alors qu'il existait 3 sociétés, après la privatisation, ce sont 8 sociétés qui travaillent de concert avec les planteurs villageois et autres privés.

Le secteur des Planteurs Villageois a connu également une réorganisation par la naissance de l'OPCN, deuxième association après l'APROCANCI. Dieu merci, tous les planteurs sont à présent orientés vers l'accroissement de leur production par une politique d'extension de leurs surfaces plantées.

Nous estimons actuellement à 22 000 le nombre de planteurs privés. Cet effectif est certainement sous-estimé mais un recensement est en cours.

En gros, le secteur hévéa a engrangé une recette de 163 milliards de francs CFA en 2006.

Notre pays est 1er producteur de caoutchouc en Afrique et 7^{ème} au rang mondial. Cela dit, restons modestes car nous savons tous que toute l'Afrique réunie, produit seulement 5% de la production mondiale.



Fulgence KOFFY est Technologue du caoutchouc, promotion 1962 de l'Institut Français du Caoutchouc. Entré à la Compagnie des Caoutchoucs du Pakidié en Septembre 1962. Membre Fondateur de l'Accord Cadre du caoutchouc en 1992, membre fondateur de l'APROMAC. Président de l'APROMAC depuis le 12 novembre 1997.

La Côte d'Ivoire ambitionne de devenir un pays important dans la production et la commercialisation de caoutchouc naturel au plan mondial à l'horizon 2020.

En conséquence, un important programme de création de nouvelles plantations de 300 000 ha est en projet avec le soutien du Ministère de l'Agriculture. Ce programme nous permettra d'atteindre 600 000 tonnes de caoutchouc sec en 2020.



La FP: *Quelles ont été les motivations pour participer au mécanisme de financement pérenne du développement proposé par le FIRCA ?*

FK: Nous avons suivi avec un grand intérêt la création du FIRCA qui à notre avis était nécessaire car le FIRCA venait combler un grand vide qui existait dans la filière hévéa depuis l'arrêt de financement de l'encadrement fait par l'État.

Puis une impression généralement partagée par les « encadrés », c'est qu'ils n'avaient aucun recours pour exprimer éventuellement leurs observations.

C'est pour cela qu'à l'avènement du FIRCA, nous avons soutenu sans réserve le mécanisme du financement pérenne de développement proposé par le FIRCA. Nous avons reporté les financements disponibles pour l'encadrement au FIRCA. De ce fait, la reprise de l'encadrement s'est faite de manière aisée et consensuelle avec l'accord de tous les partenaires de la filière sans problème particulier.

Les planteurs cotisent 6 F par kg de caoutchouc humide sur leur production rendue à l'usine et les usiniers cotisent 3 F par kg de caoutchouc humide sur la production achetée aux planteurs. Les montants ainsi prélevés sont reversés mensuellement au FIRCA et sont répartis dans différents guichets.

La FP: *Depuis 2005, le FIRCA gère pour le compte de la Filière Hévéa, le projet d'encadrement des planteurs villageois. Quel regard portez-vous sur la mission du FIRCA au niveau du conseil agricole ?*

FK: En 2004, avant même que les textes réglementaires instituant les prélèvements ne soient rendus officiels, nous avons signé en date du 12/07/04 une convention entre l'APROMAC et le FIRCA relative aux cotisations de la Filière Hévéa au FIRCA.

Depuis cette date, nous retenons et reversionnons les cotisations admises pour l'encadrement au FIRCA.

Nous constatons que le FIRCA travaille avec beaucoup de méthode et évite les précipitations et les improvisations. Il s'est tracé un cadre de travail mais nous sentons bien que les moyens lui manquent pour être plus efficient. En tout état de cause, nous sommes satisfaits du travail du FIRCA

La FP: *Quel est l'état de votre relation avec le FIRCA ?*

FK: Nous devons dire que nous sommes à 2 ans de coopération entre le FIRCA et l'APROMAC. Les premiers programmes d'encadrement ont été réalisés avec plus ou moins de satisfaction, des séances de restitution ont eu lieu à travers tous les 9 secteurs de production hévéicole du pays. Les observations des planteurs et des équipes d'évaluation ont permis au FIRCA et aux encadreurs de corriger un certain nombre d'erreurs, de lacunes ou de dysfonctionnement et nous sommes aujourd'hui dans la seconde étape de l'encadrement des plantations villageoises où il y a des améliorations notables.

“Nous souhaitons prolonger le plus longtemps possible notre partenariat et collaboration avec le FIRCA. Le FIRCA prend des engagements et rend compte. Cela n'est pas évident pour tout le monde.”

“L'Etat en tant qu'organe de régulation, de centralisation et d'orientation générale, doit apporter une contribution financière à la mesure de nos ambitions communes. Cela donnerait des moyens suffisants pour entreprendre des programmes plus ambitieux pour la production et la valorisation du caoutchouc ivoirien.”

En dehors de l'encadrement, 9 projets de recherche sont exécutés pour un montant d'environ 248 millions FCFA, 2 autres projets importants à savoir la création et la redynamisation des coopératives du secteur hévéa et le recensement des planteurs d'hévéa sont exécutés par l'ANADER et le BNETD. Nous attendons les résultats.

Pour tout vous dire, nos relations avec le FIRCA peuvent être jugées bonnes car le FIRCA tout comme l'APROMAC sont des organisations orientées vers le bien-être des producteurs. Nous nous concertons sur des sujets d'intérêt commun le plus fréquemment possible. Le FIRCA est ouvert à de nouvelles propositions et cela facilite nos contacts.

Nos relations sont très bonnes. Que se soit le Président ou le Directeur Exécutif du FIRCA, nous avons constaté en eux une grande capacité de travail et un bon esprit de coopération si bien que cela rejaillit sur leurs collaborateurs. Partant de là, tout problème qui pourrait se poser peut être appréhendé dans de très bonnes dispositions.

La FP : *Etes-vous satisfait de votre partenariat avec le FIRCA ?*

FK : Comme nous vous le disions tantôt, nous travaillons avec le FIRCA sur une base de compréhension mutuelle. Les projets de développement entrepris par le FIRCA sont de commun accord agréés, les appels d'offres connaissent une procédure transparente et les résultats en fin de compte sont discutés, acceptés, améliorés ou rejetés.

C'est un partenariat équitable et nous pouvons exprimer notre satisfaction même si nous pensons que des améliorations sont toujours possibles.

Toutes ces choses prises en compte, nous souhaitons prolonger le plus longtemps possible notre partenariat et collaboration avec le FIRCA. Le FIRCA prend des engagements et rend compte. Cela n'est pas évident pour tout le monde.

La FP : *Que pourriez-vous proposer pour une meilleure collaboration entre la filière, l'Etat, le FIRCA et les autres acteurs ?*

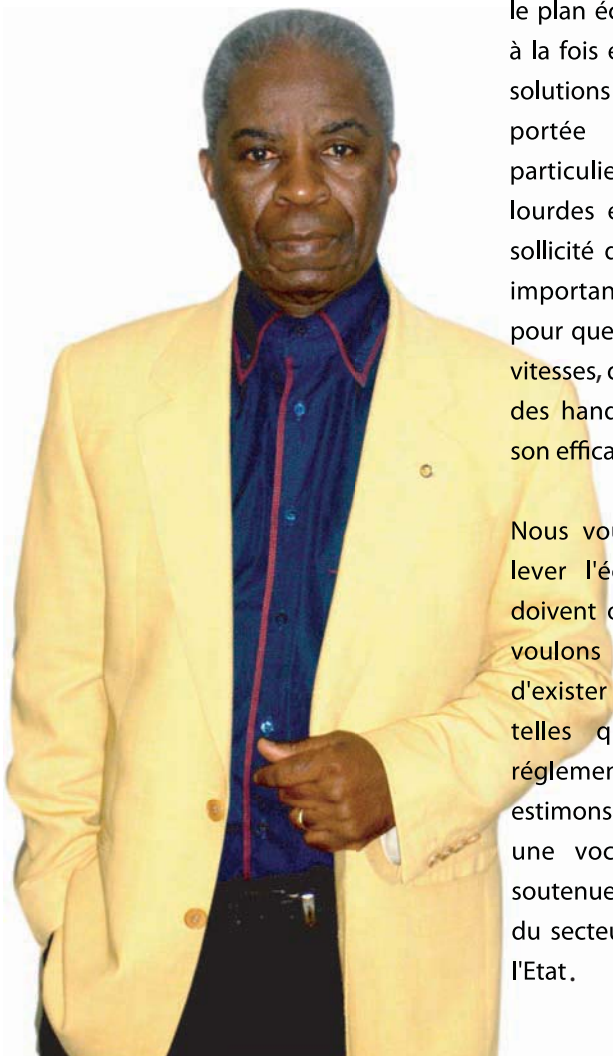
FK : Nous remarquons que le FIRCA est une institution créée par l'Etat.

Normalement, l'Etat en tant qu'organe de régulation, de centralisation et d'orientation générale, doit apporter une contribution financière à la mesure de nos ambitions communes.

Cela donnerait des moyens suffisants pour entreprendre des programmes plus ambitieux pour la production et la valorisation du caoutchouc ivoirien. Et nous n'avons pas encore fait cas des problèmes graves que pose l'état désastreux des routes et pistes dans nos zones de production.

Nous vous parlions tantôt de notre ambition d'être un grand producteur au niveau mondial. Nous avons besoin de matériel végétal performant, de formation et aussi d'étendre notre réseau d'encadrement sur toute l'étendue du territoire qui sera couverte par l'hévéaculture. Nous pouvons assurer le financement d'une partie mais l'Etat doit également assurer le financement d'une autre partie à savoir la formation et spécifiquement la recherche fondamentale qui est un volet important au développement agricole.

“Merci à l'Etat qui a mis à notre disposition ce bel outil qu'est le FIRCA. Merci au Président BEHI Benoît et au Directeur Exécutif, Dr. ANGNIMAN Ackah Pierre qui animent remarquablement ce bel outil encore très fragile. ”



Nous invitons également les autres acteurs à s'intéresser davantage au FIRCA qui est un outil innovant unique pour toutes les filières de progrès. Cela est vite dit mais il faut reconnaître que beaucoup de secteurs sont aujourd'hui, même s'ils le voulaient, dans l'incapacité de participer financièrement au pot commun.

La FP : *Quel regard portez-vous sur les filières non cotisantes ? Et quels conseils leur donneriez-vous ?*

FK: Lorsque nous posons un regard sur les filières non cotisantes, nous pouvons avoir des réflexions mais qui ne doivent pas être prises comme des conseils. En effet, nous ne nous sentons pas qualifiés pour le faire.

Le FIRCA les a rencontrées et a relevé les raisons objectives de leurs difficultés. A partir de là, ou les difficultés sont en leur sein au plan de leur organisation, ou sur le plan économique et financier ou tout à la fois et c'est là que nous verrons les solutions à proposer. Soit elles sont à la portée du FIRCA avec un appui particulier et passager, soit elles sont lourdes et l'appui de l'Etat devra être sollicité d'une manière spécifique. Il est important de résoudre ce problème pour que le FIRCA ne tourne pas à deux vitesses, d'une part et d'autre part, avec des handicaps financiers qui nuisent à son efficacité.

Nous voulons cependant sur ce sujet lever l'équivoque. Toutes les filières doivent obligatoirement cotiser si nous voulons donner les moyens au FIRCA d'exister et de remplir ses fonctions telles que définies par les textes réglementaires de sa création et nous estimons que le FIRCA est un outil qui a une vocation louable qui doit être soutenue et appuyée par tous les acteurs du secteur privé agricole mais aussi par l'Etat.

La FP: *Quel est votre mot de fin ?*

FK: Nous voulons tout d'abord exprimer notre reconnaissance à tout le personnel du FIRCA pour les efforts continus qu'il déploie pour satisfaire aux exigences de notre filière en matière de Conseil agricole et de recherche hévéicole, depuis la signature des premiers contrats de service. Certes, il y a eu un certain nombre de résultats appréciables mais aucune œuvre humaine n'étant parfaite, beaucoup reste encore à faire pour optimiser nos exploitations agricoles.

L'APROMAC est disposée à redynamiser tous les aspects de sa relation avec le FIRCA car son souci premier est de permettre au paysan ivoirien planteur d'hévéa de produire davantage en maintenant la qualité de son produit afin de gagner correctement sa vie et de s'épanouir pleinement.

Nous voulons également dans ce même contexte remercier tous les acteurs de la filière hévéa qui ont de manière spontanée accueilli avec satisfaction l'avènement du FIRCA avec qui tout le monde travaille en bonne intelligence. Leurs différentes observations et critiques à l'endroit du FIRCA nous ont permis de réorienter et réviser les programmes. Mais aussi, les observations du FIRCA sont prises en compte chaque fois que nous le pouvons. Nous avons à cœur de nous atteler bientôt à un souci commun: l'état des routes et des pistes.

Merci à l'Etat qui a mis à notre disposition ce bel outil qu'est le FIRCA. Merci au Président BEHI Benoît et au Directeur Exécutif, Dr. ANGNIMAN Ackah Pierre qui animent remarquablement ce bel outil encore très fragile.

Analyse de la Campagne Cacaoyère 2005-2006



“En Côte d’Ivoire, la production de cacao de la campagne 2005/2006 a été de 1,387 millions de tonnes selon l’Organisation Internationale du Cacao (ICCO) représentant 38,61% de la production mondiale.”

[La production de Cacao au Ghana vise un million de tonnes d’ici 2010](#)

Le Dr. Yaw Ampomah, Directeur Exécutif de l’Institut de Recherche sur le Cacao du Ghana, a affirmé que le pays est sur la voie d’atteindre un objectif de production d’un million de tonnes d’ici 2010.

INTRODUCTION

L’objectif de cette contribution est de faire le point des résultats de la campagne cacaoyère 2005/2006 principalement en Côte d’Ivoire et dans les principaux pays producteurs de cacao et de fournir les éléments de comparaison par rapport à la campagne 2004/2005. Sur la base des éléments pertinents qui découleront de l’analyse de la campagne 2005/2006, des propositions seront faites pour permettre à la Côte d’Ivoire de maintenir sa part du marché mondial. Les axes majeurs développés sont : la production, les exportations et les prix.

I LA PRODUCTION

1.1 En Côte d’Ivoire

En Côte d’Ivoire, la production de cacao de la campagne 2005/2006 a été de 1,387 millions de tonnes selon l’Organisation Internationale du Cacao (ICCO) représentant 38,61% de la production mondiale. La production est donc en hausse de 7,85% par rapport à la campagne 2004/2005 où elle se chiffrait à 1,286 millions de tonnes selon cette même organisation. Cette hausse s’expliquerait par les conditions climatiques favorables et dans une certaine mesure par l’amélioration des conditions culturales

Selon les prévisions, cette tendance à la hausse pourrait se confirmer au cours de la campagne 2006/2007. En effet, les prévisions de production établies par le FIRCA pour cette campagne est de l’ordre de 1,47 millions de tonnes.

1.2 Dans les autres pays producteurs

Au Ghana, les conditions climatiques favorables et une politique d’amélioration de l’outil de production ont permis à ce pays d’afficher une production record de 741 mille tonnes.

Cette performance s’est traduite par une augmentation de la production de 23,71% par rapport à la campagne précédente (2004/2005).

Outre les conditions climatiques, d’autres facteurs ont contribué à l’accroissement de la production cacaoyère dont la hausse continue des prix aux producteurs et la mise en place des programmes de réhabilitation des plantations initiés par le Gouvernement ghanéen.

En Indonésie, la production a légèrement augmenté passant de 460 à 470 mille tonnes soit une progression de 2,17%.

Les autres pays producteurs (notamment le Cameroun, le Nigeria, le Brésil et l’Equateur) enregistrent une baisse de 4,5% de l’ensemble de leur production qui passe de 1,037 millions de tonnes en 2004/2005 à 994 mille tonnes en 2005/2006 .

En résumé, la hausse de la production mondiale est essentiellement due aux réalisations des trois premiers producteurs de cacao qui sont la Côte d’Ivoire (+7,85%) le Ghana (+23,71%) et l’Indonésie (+2,17%) (tableau 1 et figure 1).

Contributions

Le tableau 2 montre que la Côte d'Ivoire demeure le premier producteur mondial de cacao avec plus de 38% et une variation positive de 0,59% d'une campagne à l'autre. Néanmoins, il faut noter que le Ghana a nettement amélioré sa production qui représente aujourd'hui plus de 20% de la production mondiale et une variation positive de l'ordre de 3% par rapport à la campagne précédente. Les parts des principaux pays producteurs de cacao sont également matérialisées par la figure 2

1.3 Nécessité d'une redynamisation de la production ivoirienne

Au cours de la campagne 1999/2000, la Côte d'Ivoire avait produit 1,40 millions de tonnes de cacao qui représentaient 45,50% de la production mondiale. Depuis lors, elle a connu une baisse de sa part du marché mondial au profit notamment du Ghana, pour se situer à 38,61% en 2005/2006, correspondant à 1,387 millions de tonnes.

Dans ce contexte marqué par la perte d'une part de marché mondial, il s'avère nécessaire pour la Côte d'Ivoire de reprendre sa place en affichant une part de marché estimée à 40%. Cette option correspond à environ 1,450 millions de tonnes par an.

A cet égard, la mise en œuvre des projets identifiés qui visent l'intensification de l'exploitation cacaoyère pourrait contribuer à l'atteinte de ces objectifs et par la même occasion libérer des espaces pour la diversification agricole, en prenant en compte au sein de la même exploitation, des spéculations à forte valeur ajoutée.

Tableau 1 : Comparaison de la production (en milliers de tonnes) par pays au cours des campagnes 2004/2005 et 2005/2006

| Campagnes | Côte d'Ivoire | Ghana | Indonésie | Autres | Total |
|---------------|---------------|-------|-----------|--------|-------|
| 2004/2005 | 1286 | 599 | 460 | 1037 | 3382 |
| 2005/2006 | 1387 | 741 | 470 | 994 | 3592 |
| Variation | 101 | 142 | 10 | -43 | 210 |
| Variation (%) | 7,85 | 23,71 | 2,17 | -4,15 | 6,21 |

Figure 1: Taux de variation de la production entre les campagnes 2004/2005 et 2005/2006

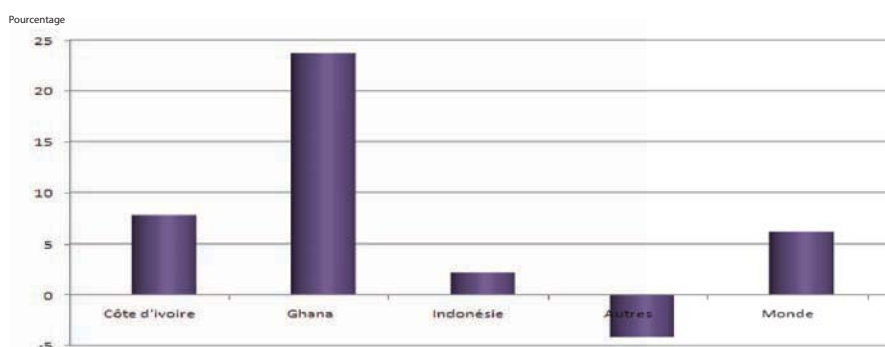
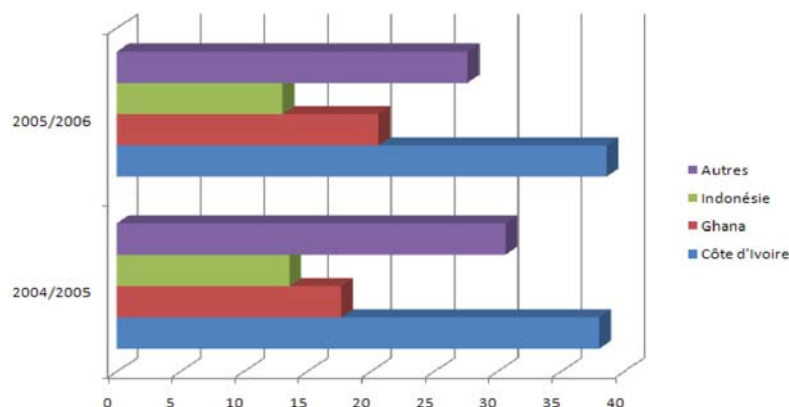


Tableau 2: Comparaison des parts des principaux pays producteurs dans la production mondiale durant les campagnes 2004/2005 et 2005/2006 (exprimés en %)

| Campagnes | Côte d'Ivoire | Ghana | Indonésie | Autres |
|---------------|---------------|-------|-----------|--------|
| 2004/2005 | 38,02 | 17,71 | 13,6 | 30,66 |
| 2005/2006 | 38,61 | 20,63 | 13,08 | 27,67 |
| Variation (%) | 0,59 | 2,92 | -0,52 | -2,99 |

Figure 2: Part des principaux pays producteurs de cacao dans la production mondiale



Contributions

On rappelle que les principaux projets programmés par le FIRCA, en relation avec la Filière Café Cacao, portent prioritairement sur :

- ◆ la restauration de la fertilité des sols et la régénération des vergers
- ◆ le diagnostic des contraintes de production et l'élaboration d'itinéraires techniques régionalisés
- ◆ l'établissement de la carte sanitaire du verger
- ◆ la prévention et les méthodes de lutte contre les nouvelles menaces
- ◆ la vulgarisation des technologies d'amélioration de la production et le renforcement des capacités des producteurs

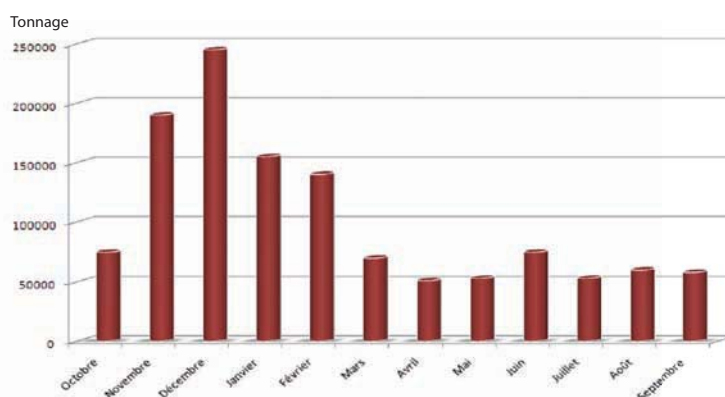
II LES EXPORTATIONS IVOIRIENNES

Le niveau des exportations s'élève à environ 1,247 millions de tonnes pour la campagne 2005/2006 contre 1,170 millions de tonnes la campagne précédente. Cette réalisation représente une évolution des exportations de 6,58% par rapport à la campagne 2004/2005.

Une part importante des exportations s'est effectuée entre octobre 2005 et février 2006, c'est-à-dire sur les cinq (5) premiers mois de la campagne (figure 3).

En effet, les exportations de cette période représentent 65% des exportations de la campagne, soit 800 mille tonnes de produit. Les 35 % restants (440 mille tonnes) se répartissent sur les sept (7) derniers mois de la campagne.

Figure 3: Exportations mensuelles de cacao en Côte d'Ivoire (2005/2006)



III LES PRIX PRATIQUES EN COTE D'IVOIRE ET SUR LE MARCHÉ DE LONDRES

3.1 Le prix indicatif d'achat aux producteurs en Côte d'Ivoire

Le prix indicatif de 390 FCFA/kg sur toute la campagne 2004/2005 est passé à 400 FCFA sur toute la campagne 2005/2006, soit une légère augmentation de 2,56%.

3.2 Le prix sur le marché de Londres

Pour cette campagne 2005/2006, le prix du cacao sur le marché de Londres a oscillé entre 1434 et 1626 dollars us la tonne, contrairement à la campagne antérieure où les prix se situaient entre 1480 et 1760 dollars us la tonne.

En moyenne, les cours du cacao sont passés de 1571 dollars us / tonne pour la campagne 2004/2005 à 1552 /tonne pour la campagne 2005/2006 correspondant respectivement à 810,4 Fcfa/kg et 819,4 Fcfa/kg. Cette variation correspond à une baisse de 1,2%.

Dans l'ensemble, il y a eu donc une bonne tenue du cours du cacao sur le marché de Londres ; malgré cette bonne tenue, il y a lieu d'indiquer que le producteur ivoirien n'en a pas profité.

3.3 Comparaison de l'évolution des prix sur le marché de Londres et des prix indicatifs

La campagne 2005/2006 a enregistré un léger recul des cours du cacao sur le marché de Londres, passant de 1571 dollars us par tonne en moyenne pour la campagne 2004/2005 à 1552 dollars us par tonne en moyenne pour la campagne 2005/2006.

Cependant, l'appréciation du dollar face à l'euro fait que le prix moyen en Fcfa est en hausse par rapport à la campagne 2004/2005 (tableau 3).

Tableau 3 : Prix pratiqués

| | 2004/2005 | 2005/2006 |
|---|-----------|-----------|
| Prix moyen (\$/T) | 1 571 | 1 552 |
| Cours moyen (fcfa pour 1\$) | 516 | 528 |
| Prix moyen (fcfa/kg) | 810 | 819 |
| Prix indicatif (fcfa/kg) | 390 | 400 |
| Prix moyen bord champ (fcfa/kg) (*) | 339 | 353 |
| % prix indicatif par rapport au prix moyen | 48,13 | 48,82 |
| % prix bord champ par rapport au prix moyen | 41,83 | 43,08 |

(*) : Source: BCC (rapport technique: analyse de la commercialisation du café et du cacao campagne 2005-2006 période octobre-mars 2006)

Les prix indicatifs fixés par la BCC ont enregistré une légère hausse de 1,2%. Mais à l'analyse, cette augmentation est peu significative pour les producteurs ivoiriens de cacao; ces prix peuvent même être considérés comme stationnaires d'une campagne à l'autre. A l'évidence, ils sont fixés en tenant compte de la combinaison de deux facteurs dont :

- les prix internationaux
- le taux de change euro/dollar.

Cependant, la part du prix indicatif dans le prix moyen est restée quasiment stable (tableau 3). Il est estimé à 48%. En d'autres termes, les prix d'achat aux producteurs ivoiriens demeurent pratiquement les mêmes d'une campagne à l'autre.

Il se pose donc un problème fondamental quant à la recherche d'un système de rémunération à sa juste valeur des producteurs de cacao ivoiriens.

Ce problème doit être considéré comme la contrainte de base de toute politique de redynamisation de la filière.

Comme l'amélioration de la productivité de l'exploitation cacaoyère constitue un enjeu majeur des deux prochaines années, il s'avère important de ne pas occulter les prix rémunérateurs pour les producteurs. A cet effet, il y a lieu de craindre pour l'avenir de la cacaoculture en Côte d'Ivoire, au regard des prix trop bas actuellement en vigueur au sein de la filière. D'où la nécessité d'adopter au plan national, en plus de l'intensification, un mécanisme de fixation de prix attrayant aux producteurs de cacao.

CONCLUSION

La campagne mondiale cacaoyère s'achève sur une hausse globale de la production qui passe de 3,382 millions de tonnes en 2004/2005 à 3,592 millions de tonnes en 2005/2006, soit une progression de 6,21%.

Ce niveau de production est essentiellement dû aux performances des deux principaux pays producteurs qui sont le Ghana et la Côte d'Ivoire qui ont accru leur niveau de production respectivement de 23,71% et 7,85%.

La Côte d'Ivoire doit pouvoir maintenir sa part du marché mondial qui est de 40%. Pour éviter une baisse continue de cette part mondiale du marché, il s'avère important et urgent de mettre à exécution les projets prioritaires identifiés, en relation avec les acteurs de la filière, notamment en ce qui concerne les actions de recherche et de conseil agricoles.

La réussite de ces différentes actions passe par la motivation des producteurs de cacao, liée pour une grande part, à une meilleure rémunération de leur produit.



“La Côte d'Ivoire doit pouvoir maintenir sa part du marché mondiale qui est de 40%. Pour éviter une baisse continue de cette part mondiale du marché, il s'avère important et urgent de mettre à exécution les projets prioritaires identifiés, en relation avec les opérateurs de la filière, notamment en ce qui concerne les actions de recherche et de conseil agricoles.”



Sommet Mondial de l'hévéa



En 2006, l'augmentation de la consommation mondiale d'élastomère est estimée à environ 2,1% soit 21,4 millions de tonnes.

La consommation de caoutchouc naturel a augmenté de 1,5% à 9,2 millions de tonnes tandis que la croissance du caoutchouc synthétique était de plus de 2,5% à 12,5 millions de tonnes.

Le Groupe International d'Étude sur Caoutchouc (IRSG) a organisé, du 16 au 18 mai 2007, la 43^{ème} Assemblée des Nations à Bangkok en Thaïlande.

En marge de l'Assemblée, le Congrès Mondial de l'hévéa s'est tenu les 14 et 15 mai 2007, sur le thème : "Enjeux de l'offre et de la demande: comment satisfaire le marché."

Au cours de ce sommet, l'IRSG a rapporté que la consommation mondiale du caoutchouc atteindra 31,8 millions de tonnes en 2020, représentant une augmentation d'environ 10 millions de tonnes comparée à 2006.

Les participants ont aussi discuté de plusieurs aspects de l'offre et de la demande notamment de savoir qui

pourrait fournir quel genre de caoutchouc pour satisfaire la demande mondiale.

Pour 2007 le secrétariat de l'IRSG anticipe une croissance de l'utilisation des élastomères de 4% à 22,3 millions de tonnes. Les prévisions des marchés des caoutchoucs naturels et synthétiques sont de 9,6 et de 12,6 millions de tonnes, représentant des croissances annuelles respectives de 4,4% et 3,6%.

Les membres de la 43^{ème} assemblée, ont renouvelé leur engagement à travailler avec le Secrétariat de l'IRSG. L'IRSG a élu Singapour à la Présidence et la Côte d'Ivoire à la Vice-présidence.

L'ANOPACI fait la promotion du Système d'Information des Marchés (SIM)

Plusieurs personnalités ont marqué de leur présence cette cérémonie, spécialement M. N'GOAN Aka Mathias, Président de l'ANOPACI (2^{ème} à partir de la gauche)



L'Association Nationale des Organisations Professionnelles Agricoles de Côte d'Ivoire (ANOPACI) a organisé un atelier de promotion du Système d'Information des Marchés (SIM) le 08 août dernier à la salle Chandelier de l'Hôtel Ivoire d'Abidjan.

Le Système d'Information des Marchés (SIM) est conçu pour faciliter la commercialisation des produits agricoles en mettant à la disposition des principaux acteurs des informations fiables et continues en vue de faciliter les transactions.

La diffusion des informations se fait à travers des radios rurales, des tableaux d'affichage, des téléphones mobiles et internet.

Aussi pour la diffusion de ces informations le SIM s'appuie-t-il sur 15 Points d'Informations Villageois (PIV) couvrant 25 départements de notre pays.

Rappelons que le SIM a été initié en 2003 et bénéficie du soutien au niveau national de l'ANADER, au plan sous-régional de MISTOWA/IFDC et du ROPPA et au niveau international du Centre Technique de Coopération Agricole et Rural (CTA), de l'AGRICORD et de l'Union des Producteurs Agricoles et de Développement International du Canada.

Lutte contre le VIH/SIDA: les filières agricoles élaborent des stratégies

Le FIRCA en collaboration avec l'ANADER a organisé les 16 et 17 août dernier à NSAH Hôtel de Grand Bassam, un atelier de sensibilisation des filières agricoles et d'élaboration de stratégies de lutte contre le VIH/SIDA.

Les objectifs majeurs de cet atelier étaient de:

- sensibiliser les leaders des filières agricoles sur les infections à VIH et sur la nécessité d'engager des actions de lutte en faveur de la profession agricole
- impliquer les filières agricoles dans l'élaboration des stratégies de lutte contre le VIH/SIDA, en vue de prévenir les populations agricoles contre la maladie.

L'atelier a vu la participation de 42 personnes issues des organisations faitières des filières agricoles et des représentants des structures et organisations de lutte contre le SIDA.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par 6 communications qui ont permis de situer les enjeux et défis de cette pandémie dans le secteur agricole

Au terme de l'atelier les participants ont pris des résolutions axées sur ce qui suit:

- effectuer un plaidoyer à l'intention des décideurs et des responsables associatifs (les coopératives, les syndicats...) pour intégrer la problématique du VIH/SIDA dans toutes les politiques de développement agricole
- intégrer les messages d'informations et de sensibilisation sur le VIH/SIDA dans toutes les activités éducatives à l'intention des opérateurs agricoles
- promouvoir en interne et élaborer une politique d'entraide des personnes affectées et des personnes vivant avec le VIH

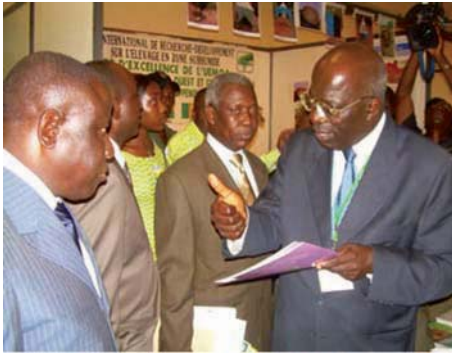
- former les responsables coopératifs aux techniques de Communication pour le Changement de Comportement (CCC)
- faciliter l'accès aux services des Centres de Dépistage Volontaire (CDV) et de Prise En Charge (PEC) par la promotion des structures sanitaires des complexes agro-industriels ou centre de prise en charge globale de l'infection à VIH.

Les participants à cet atelier ont félicité le FIRCA et l'ANADER pour l'initiative prise; ils ont par ailleurs remercié et encouragé les partenaires au développement et les ont invités à continuer de soutenir les interventions en faveur des filières agricoles; ils ont aussi adressé des remerciements à l'endroit du Ministère de la santé et de l'hygiène publique et du Ministère de la lutte contre le SIDA pour leur soutien technique.



De gauche à droite: Jean Paul Lorng, Directeur du Département Cultures Annuelles et Ressources Animales du FIRCA; Sourou Koné, Conseiller technique au FIRCA; Prof. Kouamé Kouamé, Directeur de cabinet du Ministre de la Production Animale et des Ressources Halieutiques; M. Gnamba Yao Guillaume, Conseiller Technique de M. le Ministre de l'Agriculture; Dr Bledy, Directeur de cabinet Adjoint du Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique; Prof. Gaoussou Coulibaly, Conseiller Technique de Madame la Ministre de la lutte contre le SIDA; Mme Zagoté Mathilde, Directeur de la Formation et des Ressources Humaines de l'ANADER

Le FIRCA participe au 20ème anniversaire du Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles (CORAF / WECARD)



Le Directeur Exécutif du FIRCA présentant son Institution au Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

L'Assemblée Générale et les festivités commémoratives du 20ème anniversaire du CORAF se sont déroulées du 28 au 30 Mai 2007 à Abidjan. Placée sous le Haut patronage du Chef de l'Etat et sous le Parrainage du Premier Ministre la cérémonie d'ouverture a été présidée par le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Au cours de l'assemblée générale, les chercheurs des 21 pays membres du CORAF/WECARD ont statué sur le thème : « Recherche Agricole, Moteur du Développement Economique de l'Afrique ».

Au terme de cette assemblée, les participants se sont accordés sur la mise en place d'une nouvelle vision et d'un nouveau programme qui permettront d'améliorer la productivité agricole en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Le FIRCA a assisté activement à ces célébrations par la participation aux travaux de l'Assemblée Générale et par l'animation d'un stand.

Atelier de restitution des résultats de l'évaluation de l'encadrement des producteurs de mangue



Le FIRCA a organisé le jeudi 31 mai 2007 au centre culturel de Korhogo, un atelier de restitution des résultats de l'évaluation de l'encadrement des producteurs de mangue.

L'atelier a rassemblé environ 80 personnes et a eu pour objectifs de communiquer aux acteurs de la Filière Mangue, les résultats de la mission d'évaluation de l'encadrement des producteurs de mangue organisée par le FIRCA du 21 mars au 03 avril 2007 et d'échanger sur les propositions de l'étude en vue d'adopter une stratégie commune pour redynamiser l'encadrement.

Etaient présents à cette restitution, les exportateurs, les producteurs, les pisteurs, le FIRCA, l'ANADER, le MINAGRI, l'OCAB et les Représentants des Forces Nouvelles.

Les propositions recueillies, suite à l'étude et à l'atelier, seront analysées par le FIRCA et hiérarchisées en fonction des besoins actuels de la Filière Mangue.

Au vu du taux de participation (environ 80 participants sur 100 prévus), de l'importance des sujets débattus et de la qualité des discussions, l'on peut affirmer que cet atelier a répondu aux attentes des acteurs de la filière et du FIRCA.

Sept (7) projets seront conduits de 2007 à 2009 au profit de la Filière Mangue.

Activités du FIRCA

4^{ème} Assemblée Générale Ordinaire du FIRCA



M. Benoît BEHI,
Président du Conseil
d'Administration du FIRCA.

La 4^{ème} Assemblée générale ordinaire du FIRCA s'est tenue le 15 mai 2007 à l'hôtel Novotel à (Abidjan - Plateau)

Cette assemblée générale ordinaire pour l'exercice 2006, à laquelle 105 membres ont participé, a délibéré sur l'ordre du jour qui s'articulait autour de six points à savoir :

1 - Lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport général des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2006 et approbation des comptes de l'exercice de cette même année

2 - Lecture et approbation du rapport spécial des commissaires aux comptes

3 - Approbation de la nomination de nouveaux administrateurs

4 - Nomination des commissaires aux comptes titulaire et suppléant

5 - Fixation des indemnités de fonction du conseil d'administration pour l'exercice 2007

6 - Adoption des résolutions

Cette rencontre s'est tenue conformément à la mise en application des articles 14 et 35 des statuts et des articles 5, 14 et 15 du règlement intérieur du FIRCA.

Neuf résolutions ont été adoptées par l'Assemblée Générale qui a donné quitus aux administrateurs.

Restitution annuelle des contrats d'assistance technique au profit des planteurs de Palmier à huile



Pour cette première édition, les restitutions ont eu lieu dans les localités suivantes : Aboisso, Bonoua, Sassandra, Irobo, Néka, Tabou, Iboké, Soubré et Divo.

Le FIRCA a organisé du 05 au 23 mars 2007, la première édition des restitutions annuelles des contrats de prestation de service pour l'assistance technique aux planteurs de palmier à huile de Côte d'Ivoire.

L'objectif global des ateliers de restitution était de rendre directement compte aux planteurs, des prestations d'assistance technique assurées par les coopératives prestataires retenues pour les encadrer.

En plus des bénéficiaires directs des prestations, les missions de restitution ont également enregistré la participation des représentants de la FENACOOPAH-CI (Fédération Nationale des Coopératives de Palmier à Huile de Côte d'Ivoire),

l'AIPH (Association Interprofessionnelle du Palmier à Huile), des prestataires concernés, des autorités administratives locales (maires, préfets, sous préfets, directeurs régionaux ou départementaux de l'agriculture) et du FIRCA.

Dans chacune des localités visitées, des échanges directs et constructifs ont permis aux participants de faire le point sur le déroulement effectif des opérations d'encadrement, l'adéquation des moyens mis en œuvre, la conformité des prestations exécutées aux normes prescrites dans le cahier des charges du FIRCA et la satisfaction des planteurs vis-à-vis du service qui leur a été rendu.

Le plus fondamental des droits de l'homme, c'est le droit à l'alimentation

Répondant à l'invitation du Président du Conseil de l'Europe, M. Jacques Diouf, Directeur général de la FAO, a exhorté les parlementaires européens à relever le défi de la lutte contre la faim et assurer aux plus démunis, qui sont surtout des ruraux, des conditions de vie décentes.

Intervenant devant l'Assemblée parlementaire en séance plénière lors du débat consacré aux relations entre l'Europe et le Bassin méditerranéen, M. Diouf a rappelé d'emblée la nature des relations culturelles et économiques tissées entre l'Europe et le continent africain.

"Sans un effort particulier et durable de la communauté internationale au cours des prochaines années pour réduire la pauvreté et la malnutrition en Afrique, l'ensemble du monde peut craindre des réveils douloureux", a affirmé le Directeur général de la FAO.

Abordant les relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire, M. Diouf a exhorté les parlementaires à faire en sorte que l'Europe réagisse et s'inscrive dans le mouvement de réforme de l'aide au développement en replaçant l'agriculture comme un enjeu majeur.

"Il faut également que les marchés agricoles, au niveau régional ou international, soient organisés de façon équitable pour que les pays en développement ne soient pas victimes d'une libéralisation accrue."

Concernant plus spécifiquement le Bassin méditerranéen, M. Diouf a indiqué que sur le plan agricole et alimentaire, la Méditerranée du Sud et de l'Est représente à elle seule environ 14% des importations mondiales de céréales, alors que sa population compte moins de 9% de la population mondiale et que les projections indiquent une plus grande dépendance vis-à-vis des importations à l'avenir.

Pour faire face à ces défis, le Directeur général de la FAO a rappelé qu'une agriculture durable, bien gérée, dynamique, prospère, qui assure la production vivrière et contribue aussi à la stabilisation des populations, à la gestion des espaces ruraux et de l'environnement, n'est pas un projet réservé aux pays développés.

M. Diouf a souligné devant les parlementaires du Conseil de l'Europe que "le plus fondamental des droits de l'homme, c'est le droit à la vie, à l'existence, à l'intégrité biologique qui n'est pas garanti aux 854 millions d'affamés du monde".

"Avec votre soutien, je suis convaincu que nous pourrons relever le défi de la lutte contre la faim et assurer aux plus démunis, qui sont surtout des ruraux, des conditions de vie décentes", a-t-il conclu.

Source:

<http://www.fao.org/newsroom/fr/news>



"Sans un effort particulier et durable de la communauté internationale au cours des prochaines années pour réduire la pauvreté et la malnutrition en Afrique, l'ensemble du monde peut craindre des réveils douloureux."

La transformation des produits est un impératif pour l'Afrique

Le ministre béninois des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'extérieur, Moussa Okanla a appelé les pays africains à transformer leurs matières premières, estimant que c'est l'unique voie pour la création des richesses sur le continent.

"Il faut que nos pays puissent avoir de la valeur ajoutée, qu'ils puissent créer des richesses et des emplois. 40 ans après les indépendances, nous continuons à entretenir le même schéma économique. Ce n'est plus tenable", a-t-il estimé.

S'exprimant lors d'un entretien accordé à la PANA, en marge des travaux de la conférence ministérielle sur les Pays les moins avancés (PMA), M. Okanla a dénoncé les inégalités dans les échanges commerciaux, imputant à la colonisation l'extraversion des économies africaines. "On refuse que nous exportions de l'Afrique vers les pays développés des jus d'ananas. Mais on accepte, dans le même temps, que nous exportions l'ananas frais que l'on transforme pour nous le revendre plus cher", s'est emporté le ministre béninois, porte-parole des PMA à la conférence d'Istanbul.

Il a exhorté les pays africains à poursuivre les efforts d'intégration régionale qui devrait, selon lui, permettre la création de vastes marchés économiques à l'intérieur du continent africain.

"La transformation des produits africains en Afrique sera une œuvre de longue haleine. Pour mieux relever les défis qu'elle impose, nous devons accélérer les efforts d'intégration régionale. La CEDEAO, par exemple, est un marché de 300 millions de consommateurs qui peut être valorisée", a dit le chef de la diplomatie béninoise.

Prenant l'exemple de l'Asie, il a estimé qu'aucun pays au monde ne s'est développé en fondant son économie sur l'exportation des matières premières.

"L'Asie a distancé l'Afrique parce qu'elle a choisi de transformer sur place ces matières.

Il n'y a aucun secret : si nous voulons réussir, nous devons passer par la transformation de nos matières premières. L'existence d'une demande en Afrique des produits africains devrait nous y aider", a encore dit le ministre béninois.

Plusieurs des 34 délégations africaines présentes à la réunion ministérielle des PMA ont insisté au premier jour des travaux, sur la nécessité de poursuivre l'intégration régionale. Elles ont par ailleurs appelé les pays riches à tenir leurs promesses d'accroître l'aide publique au développement et de réduire la dette des PMA.

source:

<http://www.afriquenligne.fr>



“La transformation des produits africains en Afrique sera une œuvre de longue haleine. Pour mieux relever les défis qu'elle impose, nous devons accélérer les efforts d'intégration régionale. La CEDEAO, par exemple, est un marché de 300 millions de consommateurs qui peut être valorisée.”

La facture du riz sera salée pour l'Afrique

La facture pour l'Afrique importatrice de riz sera salée cette année si la tendance persiste. En effet, le prix du riz ne cesse d'augmenter, selon les données publiées par le Cirad dans sa note Osiriz.

Le Viet5 cotait en moyenne en mars dernier \$ 304 contre \$ 256 en moyenne sur l'année 2005 et le Thai 5 \$ 322 contre 285. Tous les fondamentaux sont haussiers : la production mondiale en 2006/07 serait, selon la FAO, en baisse de 0,2%, à 631 millions de tonnes (Mt), les stocks mondiaux reculeraient d'un million de tonnes cette année, à 104 millions, souligne l'analyste Patricio Mendez del Villar du Cirad, leur plus bas en 25 ans. Les échanges mondiaux devraient, quant à eux, croître et atteindre 29,2 Mt cette année alors qu'ils avaient baissé de 4%, à 28,6 Mt en 2006.

L'Afrique contribue largement à cette reprise vigoureuse du commerce mondial puisque, malgré une hausse de 7% de sa production rizicole continentale à 22 Mt en 2006/07, elle verrait ses importations croître de 5% à 9,4 Mt cette année.

Une situation qui met particulièrement en relief l'accord conclu le 28 mars 2007 tendant à harmoniser les activités du Centre de riz pour l'Afrique (ADRAO) - association de recherche intergouvernementale autonome composée de pays membres africains basé à Cotonou au Bénin - avec celles du Centro Internacional de Agricultura Tropical (CIAT), de l'Institut International d'Agriculture Tropicale (IITA) à Ibadan au Nigéria et de

l'Institut international de Recherche sur le riz (IRRI).

Rappelons que l'ADRAO, l'IRRI, le CIAT et l'IITA sont des centres soutenus par le Groupe consultatif pour la Recherche Agricole Internationale (GCRAI).

En tenant compte des avantages comparatifs de l'ADRAO et de l'IRRI, cinq domaines thématiques ont été identifiés en vue des activités de recherche conjointes sur le riz : génomique, semences, politique, post-récolte et chaîne de la denrée.

Des démarches ont déjà été entreprises pour mettre en place des services communs pour l'ADRAO et l'IITA à la station de recherche de Cotonou. A noter, d'autre part, le lancement d'un programme de stage de 2 ans à l'ADRAO pour les étudiants africains en MSc ; le développement par l'ADRAO d'une stratégie pour influencer les décideurs politiques africains à investir davantage dans l'agriculture et dans la recherche agricole ; la rationalisation de la structure de recherche. D'autre part, il a été constaté que les installations de l'ADRAO en Côte d'Ivoire, y compris la banque de gènes, sont « intactes et bien entretenues », a souligné l'institut.

Source:

http://www.commodafrica.com/fr/actualites/matieres_premieres/riz



“La production mondiale en 2006/07 serait, selon la FAO, en baisse de 0,2%, à 631 millions de tonnes (Mt), les stocks mondiaux reculeraient d'un million de tonnes cette année, à 104 millions.”

Femme et Cadre d'Entreprise: un pari gagnant

Par Mme TRAORE Assita C.*

** Chargée de Programmes Anacarde -Coton - Canne à Sucre au FIRCA.*

Secrétaire Exécutif de la Mutuelle des Agents du FIRCA (MAFIRCA)

Femme, Cadre d'entreprise, Responsable de Mutuelle. Trois mots qui peuvent paraître antinomiques tant leurs symboliques sont fortes et chargées.

Construire une famille, assurer une carrière professionnelle, servir la communauté ; chacune de ces activités est passionnante et exaltante.

La plus belle réussite pour toute femme, c'est de trouver l'alchimie, le dosage qui permet de combiner harmonieusement vie de famille, vie professionnelle et vie associative.

" La famille sera toujours la base des sociétés" disait Honoré de Balzac. J'ajouterais même, la famille est la source, elle est aussi le refuge où l'on puise les forces pour affronter les vicissitudes de l'existence.

Notre entreprise est notre seconde famille.

Elle s'appuie sur des valeurs comme l'intelligence, la compétence et la capacité de travail ; trois notions féminines. Peut-on dès lors conclure que le fait d'être femme est un atout au FIRCA ? La réponse à cette question est délicate...

En tout état de cause, notre environnement professionnel – et même social – nous protège des discriminations et développe une saine émulation. Il est indéniable que notre différence de genre influence nos rapports avec la gent masculine. Cependant, la cohésion et la complémentarité (encore des notions féminines) sont suffisamment fortes pour lever les obstacles.

Servir sa nation, son entreprise demande abnégation et humilité.

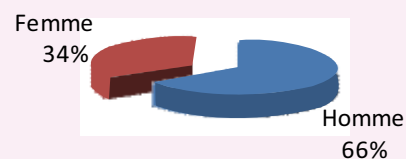
Servir, pendant deux ans au sein de la MAFIRCA, des hommes et des femmes de grande valeur forge un mental de gagneuse.

Mon ambition professionnelle est de contribuer au sein de mon entreprise, à relever le défi d'une agriculture ivoirienne performante et prospère.

Femmes et hommes du FIRCA, au-delà de nos différences (physiologiques, sociales et autres), subsiste un idéal commun que nous nous devons de construire et de pérenniser.



Répartition du Personnel du FIRCA par genre



Retrouvez...

Le Bulletin "La Filière du Progrès"

Le Rapport Annuel 2006

Les rapports des Ateliers de Planification

Les Newsletters

et bien plus encore...

Sur le Site : www.firca.ci

Message du Ministère de l'Agriculture

IMPORTANT !!!

Suite à la décision du Comité Pesticide du Ministère de l'Agriculture du 7 février 2007, la **Substance Active Endusolfan** sera interdite sur la culture du Cacao en Côte d'Ivoire à partir du 31 octobre 2007.

Par conséquent, l'importation, la distribution, la vente et l'utilisation de cette substance sur le territoire national ne seront plus permises à compter de cette date.